





#### **SOMMAIRE**

Page 2 : informations, nouvelles Page 3 : connaissance du 15e Page 4 : activités dans le 15e

# Votre Agenda

Réunion des Adhérentes Veuves Jeudi 21 avril à 15H Mairie du 15e

Le Comité FNACA 15
vous reçoit et vous informe
en MAIRIE du 15e

bureau C

les VENDREDIS

<u>sur rendez-vous</u> 06 32 90 11 98

VISITEZ LE SITE FNACA ENTIEREMENT RENOVE WWW.FNACA75.0RG

**Les Palettes d'Argent** 



# Au Mémorial départemental



les jeunes ont pris la relève

Merci de votre fidélité.

Siège social: 61, rue Violet 75015 Paris

Tél. 06 32 90 11 98

avril 2016 N°107







#### **GUERRE et PAIX**

Non, il ne s'agit pas de commenter l'ouvrage de Léon Tolstoï!
Depuis maintenant plus d'un demi-siècle une « guerre d'Algérie »
continue en France. Impossible d'entrevoir la paix. Il faut reconnaitre que
tous nos dirigeants ont fait en sorte d'entretenir l'ambiguïté.
Ignorance ? Je ne peux pas le croire. Manœuvres politiques ? Qui sait ?!

En 1963, ceux qui avaient fait cette guerre et en étaient revenus, choisirent la date du 19 Mars, date du cessez-le-feu, **pour rendre hommage à leurs camarades qui y avaient laissé leur vie.** C'était simple, trop surement pour ceux qui avaient des arrières pensées, des conceptions passéistes ! Leur opinion enfermée, sclérosée ne voulait pas voir « l'hommage » mais, sans oser le dire, pensait défaite, trahison, abandon, que sais-je encore! Alors on bafouait l'Histoire et par un consensus truqué on décrétait une date fantaisiste. Les Morts pour la France ne risquaient pas de manifester!

Il y a quatre ans, enfin, la loi instituait le 19 Mars date de recueillement et d'hommage pour toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

Cette année seulement, pour la première fois, le Président de la République, François Hollande chef des armées, est venu au Mémorial national le 19 mars, officialisant par le fait cette date au même titre que le 11 novembre 18 ou le 8 mai 45.

Et la polémique continue. Tous ceux qui s'arrogent le droit de contester, font mine de compatir pour tel groupe ou tel autre et hissent le drapeau dit de l'honneur. Ils évoquent une indépendance sereine et amicale qui aurait pu se réaliser si le Chef d'alors n'avait pas bradé cette indépendance etc. Tous ceux-là rêvent et se donnent une posture toute aussi risible qu'inexacte.

Pierre Merciecca

# REPRISE DE VOTRE CARTE D' ADHÉRENT(E) 2016

Rappel : l'année FNACA va du 1er septembre 2015 au 31 août 2016

# Adhérent(e)s, retardataires votre CARTE FNACA 2016 est DISPONIBLE auprès du Comité

Ami(e)s

Venez aux	permanences
ou faites	un courrier.

Nom :	Prénom : Né(e) le : / /
Adresse:	Code postal :
Adresse courriel @:	
Tél.:	Mobile :
Cotisation : 20 € (ou plus, pour nos œuvres sociales) =	
de FNACA 15e (joignez-y u	npagné de votre chèque libellé à l'ordre ne enveloppe timbrée) à notre siège le Violet 75015 Paris

# **REUNIONS**

Elles ont lieu à la Maison
Communale 69 rue Violet
75015 Paris
Métro Commerce
Prochaines dates
sur les comptesrendus de
séances

Généralement le premier et le troisième vendredi du mois



Des Amis sont
à votre disposition pour
différentes
démarches:
carte Combattant, carte
de l'ONAC pour les veuves, renseignements
mutualistes, conseils,
etc.

N'hésitez pas à venir les rencontrer à nos permanences

Voir en page 1 la FNACA à votre disposition sur rendez-vous uniquement

## **Permanences**

Elles ont lieu de 10 H à 12 H au 69 rue Violet 75015

Paris métro Commerce. Généralement le 1er et le 3e jeudi du mois sauf en juillet et août

# Prochaines permanences :

Jeudi 07 avril Jeudi 21 avril Jeudi 12 mai Jeudi 19 mai Jeudi 02 juin

Association déclarée au JO Le 20/11/1970 Conception Pierre Merciecca Relecture J A C

Ce petit journal est diffusé à 680 exemplaires

## Bon à savoir

# Titulaires de la Carte du Combattant, nés en 1941

# **IMPORTANTE NOUVELLE DISPOSITION**



Vous avez fêté vos 74 ans en 2015, vous bénéficierez d'une demi-part supplémentaire pour vos impôts (sauf si vous en bénéficiez déjà pour une autre raison car elles ne sont pas cumulables). Sur votre déclaration des revenus 2015 vous cocherez en page 2 (votre situation familiale §3) à Titulaire de la carte du combattant...la case S. N'oubliez pas de joindre photocopie de votre carte. Notez qu'à 74 ans révolus, la veuve d'un AC (qui était lui-même titulaire de la carte du Combattant et bénéficiait déjà de cette demi-part) en bénéficie également : cochez la case W.

# **Avis concernant les Veuves d'Ancien Combattant**

Nous avons informé les veuves de nos adhérents qu'elles sont ressortissantes de droit de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) **et peuvent en être aldées. Nous les encourageons à s'y inscrire** et à faire établir leur **« carte de veuve ».** Nous sommes à leur disposition pour les accompagner **et <u>les parrainer</u>** dans ces démarches.

Notez, entre autres, qu'une aide aux obsèques, proportionnelle aux ressources, peut être attribuée.

Téléphone: 01 44 41 38 36 ONAC: 295, rue St Jacques 75005 PARIS

NB : La carte de veuve de l'ONAC est nécessaire pour l'obtention de la Carte Navigo, attribuée à 65 ans aux veuves d'Ancien Combattant habitant Paris. La C A S du 15e effectue l'attribution de la carte Navigo sur présentation des documents. Se renseigner au bureau des transports téléphone : 01 56 56 23 21 du lundi au vendredi de 8 H 30 à 17 H ou à votre Comité.

#### connaître le



Bien que le massage cardiaque aide à maintenir une certaine circulation chez une victime d'arrêt cardiaque pendant un court laps de temps, si on utilise immédiatement un DAE chez une victime d'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire, les chances de survie sont les plus élevées. La législation française autorise désormais toute personne, même non médecin, à utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE) pour une victime d'un arrêt cardiaque, lui permettant de sauver une vie même avant l'arrivée des secours. Pour chaque minute qui s'écoule après un arrêt cardiaque, les probabilités de survie chutent de 7 % à 10 %.

# AU SALON DE LECTURE

## *j'ai lu pour vou*s



A.JENNI J'ai été frappé par l'ignorance extraordinaire des gens sur l'histoire coloniale en général... Benjamin STORA réédite, en l'augmentant, un ouvrage écrit en 1999, alors que menacé il s'était exilé au Viet-Nam. Il réfléchissait à la montée en puissance d'un parti extrémiste et en décelait « des origines historiques...au sud...dans l'Algérie coloniale ». Il proposait dans cet ouvrage « Transfert d'une mémoire » la problématique d'un « sudisme » à la française. Rencontrant le questionnement d'Alexis JENNI dans son roman « L'Art français de la guerre » -prix Goncourt en 2011- il entreprend un dialogue avec lui et l'incorpore en première partie de la réédition de « Transfert d'une mémoire » sous le nouveau titre « Les mémoires dangereuses ».

# RECHERCHE DOCUMENTS PHOTOS

Devant le succès toujours marquant de la fresque de photos déjà exposée dans notre Mairie lors de la dernière exposition, le LAC a décidé de renouveler cette opération avec de nouvelles photos. Pour ce faire il fait un appel aux anciens d'Algérie, qui possèdent au fond de leurs placards les photos réalisées durant leur service militaire. Confiez-nous ces trésors, nous les scannerons et vous les rendrons rapidement. Nous sommes prêts à vous rencontrer lors d'une permanence du jeudi matin. Téléphonez au LAC:

Christian Albero: 06 80 15 16 20.

#### **Croix du Combattant**

Amis qui venez de vous voir attribuer **la Carte du Combattant** dans le cadre de la nouvelle disposition -à savoir 120 jours de présence en Algérie à cheval sur la date du 2 juillet 1962- sachez que vous pouvez vous faire remettre la Croix du Combattant officiellement lors de nos cérémonies. Le Comité prendra en charge le coût de la médaille. Faites-vous connaître auprès de Régis Deleuze : 06 74 22 96 05

# Nos Peines

En novembre 2015, notre adhérent Jean-Claude Cancel nous a quittés.

Début février, c'est Jean-Jacques COURTOIS, artiste exposant aux «Palettes d'Argent», qui est brutalement décédé. Le Comité renouvelle ses condoléances aux épouses et à leurs familles, les assurant de son soutien.



# **Le Coin de l'Historien** Connaissance du 15e **Vichel CARADEC**

# **Rue CAMBRONNE**



Pierre Cambronne 1770 Nantes - 1842 Nantes

« Cambronne, ce fut le plus méritant de mes généraux et surtout l'un des plus braves, il m'a toujours été fidèle et il le sera jusqu'au bout » avait répondu Napoléon Empereur à Las Cases qui l'interrogeait sur le choix et la valeur de ses généraux. Effectivement beaucoup ont trahi l'Empereur mais Cambronne est demeuré sa vie durant attaché à sa personne et même après sa chute. Napoléon l'avait fait rentrer dans sa garde parce qu'il faisait déjà partie du groupe des fidèles rescapés de la campagne de Russie où il fut blessé à plusieurs reprises.

Après avoir participé à la pacification de la Vendée avec Dumouriez, il prit part à la bataille de Quiberon contre les chouans en 1796. Il se rangea aux côtés de Masséna et fut victorieux à la bataille de Zurich. Il joua un rôle important dans la guerre d'Espagne en 1809. Sa participation aux côtés de Hoche en 1810 fut décisive à la bataille d'Iéna. L'Empereur désireux de l'attacher à sa personne le nomma en 1819, hommage suprême, major général de sa garde. Il avait sur ordre de Napoléon pris le commandement de ses armées et était rentré triomphalement à Paris en mars 1815. Mais son exploit le plus connu ce fut à la bataille de Waterloo, lorsqu'à la tête de la vieille garde, se trouvant dans une situation désespérée, encerclé par les troupes de Sir Charles Colville qui le somma par deux fois de se rendre, il répondit à la première demande « la garde meurt mais ne se rend pas » et à la deuxième le mot qui le rendra universellement célèbre, prononcé peut être par dépit et qui, s'il n'apportait rien à sa gloire, lui donnera une notoriété pour l'éternité : « M.... »

Il ne se rendit jamais mais, grièvement blessé, il fut fait prisonnier par les Anglais.

A la restauration en 1820, Louis XVIII touché par sa fidélité et son attachement à l'Empereur, reconnaitra ses mérites et le nommera gouverneur de la place de Lille et des Flandres avec le grade de maréchal de camps. Lorsqu'il apprit la mort de l'Empereur exilé par les Anglais à l'ile de Sainte-Hélène et leur refus de rapatrier son corps en France, il remit sa démission à Louis XVIII.

Il meurt dans l'oubli en 1842 à Nantes sa ville natale.



« Le Mot de Cambronne » sur ce gros plan du célèbre Tableau d'Armand-Dumaresq à l'Exposition de 1867



Statue au centre du cours Cambronne à Nantes



Pierre Cambronne 1770-1842



Sir Charles Colville 1770-1843

# *Le VOYAGE de la mémoire* à **SOULTZEREN en Alsace**

du mardi 17 MAI au samedi 21 MAI 2016 Il reste quelques places

Adossé aux Vosges dans le Parc naturel des Ballons, par le col de la Schlucht, à 28 kms de Colmar que l'on visitera. Une journée en Allemagne à Fribourg. Une journée à Strasbourg. Visite de Munster... PRIX 500 € par personne

Renseignements et inscription : Mme J. BAGOUET au 01 48 42 54 25 ou 06 30 88 42 82





**CHÂTEAU de BLANDY- LES - TOURS** en Seine et Marne **Le mercredi 1er JUIN 2016** 

> **Contact: Mme J. BAGOUET** au 01 48 42 54 25 ou 06 30 88 42 82





#### PETITES ANNONCES **RENCONTRES**

Astronaute cherche femme lunatique.

Artificier cherche femme canon.

Sourd rencontrerai sourde pour trouver terrain d'entente.

Jeune homme désintéressé épouserait jeune fille laide même fortunée.

Abeille épouserait frelon. Lune de miel assurée.

#### **SERVICES**

Analphabète? Ecrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir une brochure gratuite sur nos formations accélérées.

Adhérent(e)s du Comité 15e

Si vous voulez recevoir en priorité et en couleurs le « Petit journal » faites-nous connaître votre adresse courriel .

Pour communiquer fnaca15paris@yahoo.fr

Pour s'informer

fnaca75.org

et ephmga.com

Page 3 du n°107

# **La FNACA**









Ci-contre
Jean-Jacques
COURTOIS qui
est décédé juste
avant l'exposition





Mme PETIT maire et Ch. ALBERO



Visite de l'église Saint-Joseph des Carmes. L'escalier des martyrs conduisant au jardin.



a Maire de PARIS DUR député de Paris SINI conseillère

